

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 20 FÉVRIER 2024
Convocation du 14 février 2024

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt février à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Madame Céline COLLET est nommée secrétaire de séance

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la politique territoriale (n°4-2024)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de demander une subvention au Conseil Départemental de la Somme au titre de la politique territoriale concernant la reconstruction totale du mur d'enceinte du cimetière. Le coût total du projet est de 46 808,07 € HT soit 56 169,68 € TTC, le taux de subvention applicable est de 40 % du montant HT du projet soit 18 723,23 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Somme au titre de la politique territoriale et arrête le plan de financement suivant :

Subvention Conseil Départemental (40%) (Politique Territoriale)	18 723,23 €
Part revenant au maître d'ouvrage	37 446,45 € (dont 9 361,61 € de TVA)

Le Maire,
Maria TREFCON

